

**Des grévistes des urgences réquisitionnés
en pleine nuit par les gendarmes**

« Des méthodes dignes du régime de Vichy ! »

Le docteur **Éric Loupiac**, urgentiste à Lons-le-Saunier (page 2)



DR

■ **Urgences en grève :
manifestation
chez la ministre
Buzyn le 6 juin**

Page 3

Partout dans le monde, à l'initiative de l'EIT, délégations, rassemblements
devant les ambassades et les consulats (page 14)

20 JUIN 2019 **Journée internationale** **POUR LA LIBÉRATION** **DE LOUISA HANOUNE !**

**EN FRANCE : à Paris, rassemblement
en direction de l'ambassade d'Algérie à 18 heures ;
en province, devant les consulats (page 16).**





Dans les rues de Montpellier, le samedi 8 juin, pour l'acte XXX des Gilets jaunes.

À la veille du discours d'Édouard Philippe

Jacques Buisson

Ce mercredi 12 juin, le Premier ministre doit faire son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale. Sans suspense, on sait que sont déjà prévus la réforme contre l'ensemble des régimes de retraite, un durcissement des règles d'indemnisation du chômage... c'est-à-dire la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par ce gouvernement pour détruire tout l'édifice des conquêtes sociales de 1936 et 1945. Ce 11 juin, la presse indique que la grève touche aujourd'hui 95 services des urgences. Parce que les travailleurs n'en peuvent plus de la catastrophe, du désastre auxquels cette politique conduit. *Le Figaro* titre : « *La crise des urgences met le gouvernement sous pression.* » *Le Monde*, le 8 juin, concluait ainsi son éditorial : « *La réaction du gouvernement face aux détresses des services d'urgences est insuffisante.* Pour l'heure, c'est trop peu et bien tard. » Une inquiétude qui a une portée générale. Parce que ce gouvernement est en crise, dans un pays qui politiquement ressemble de plus en plus à un champ de ruines, il a depuis six mois recours aux pires méthodes, sans que – il faut bien le dire – les directions du mouvement ouvrier aient seulement cherché à s'y opposer. Depuis fin mai, dans plusieurs départements, les forces de police ont été utilisées pour réquisitionner le personnel des urgences en grève. Ce samedi 8 juin, à Montpellier, une nouvelle fois une violence inouïe a été déchaînée contre la manifestation des Gilets jaunes pour leur interdire purement et simplement de manifester. Cette politique de répression systématique et de plus en plus brutale mise en œuvre par ce gouvernement au service des besoins du capital menace aujourd'hui les libertés démocratiques dans leur existence même.

Alerte sur les libertés démocratiques !

■ Montpellier, 8 juin : ultra-violence policière contre les manifestants Gilets jaunes

« **C**e samedi 8 juin, 5 000 manifestants ont défilé à Montpellier, déterminés et n'entendant strictement rien lâcher. Face à eux, un appareil policier d'une brutalité rarement vue à Montpellier, qui a de fait interdit toute possibilité de manifestation », s'insurge le groupe de Gilets jaunes Convergence 34. « Une étape a été franchie dans la répression ce jour-là, poursuit-il. À chaque tentative de circuler, un barrage de CRS a bloqué les Gilets jaunes avec des tirs de LBD et de lacrymogène, faisant plusieurs blessés, qui viennent s'ajouter aux centaines de mutilés. Le gouvernement a donc du sang sur les mains, et ceci, personne n'est près de l'oublier. » Danielle, Gilet jaune, « en colère », s'écrie sur son compte Facebook : « Ce que j'ai vécu, je ne pourrai jamais l'oublier de toute ma vie ! Départ de la manifestation à midi... Cinq minutes après, les tirs de gaz lacrymogène et de LBD commençaient... Répression, violences, des enfants et bébés gazés ainsi que leurs mamans qui faisaient leurs courses ou se promenaient en ville... Ils hurlaient de peur et de mal à cause des gaz lacrymogènes... J'ai honte de ce que l'on a subi à Montpellier... J'ai honte pour les forces de l'ordre qui obéissent à des monstres ! Des employés de magasin travaillant avec des masques à gaz parce que les gaz rentraient partout... Un grand merci d'ailleurs aux patrons de magasins ou bars, restaurants, qui nous laissaient rentrer pour qu'on échappe à cette violence sans nom ! Des touristes aux terrasses de cafés qui ont reçu des grenades de désencerclement ! Un adolescent de 15 ans qui a reçu un tir de LBD dans un œil en sortant de Monoprix. Des personnes âgées, handicapées, apeurées... Les *street medics* débordés par le nombre incroyable de blessés. » ■

■ En pleine nuit, les gendarmes réquisitionnent des personnels grévistes des urgences

La grève des urgences ne cesse de s'étendre. Pour toute réponse, le gouvernement fait appel à la police et aux gendarmes pour conduire les personnels réquisitionnés à leurs postes. « Cette nuit, des personnels des urgences ont été sortis de leur sommeil et de leur lit à 1 heure du matin par la gendarmerie qui tambourinait à la porte sur ordre de M. le préfet du Jura », qui leur a remis « une réquisition leur commandant de se rendre au travail à 7 heures, donc cinq heures plus tard », a dénoncé l'intersyndicale Amuf-CGT-FO de Lons-le-Saunier, dans un communiqué datant de la fin du mois de mai. Ces réquisitions avaient été demandées par l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté, représentant local du ministère, « pour faire face à l'indisponibilité de personnel médical dans un contexte de mouvement social ». Contacté par France Bleu-Besançon, le docteur Éric Loupiac, médecin urgentiste à Lons, s'insurge : « Ce sont des méthodes dignes du régime de Vichy, qui rappellent une autre époque. » La totalité du personnel du service des urgences est en grève à Lons-le-Saunier. Le conflit a commencé début décembre 2018. En cause : le projet de fermeture de la deuxième ligne de SMUR du site. Il s'est amplifié depuis, avec des revendications relatives au manque d'effectifs et de moyens. Et ce n'est pas un cas isolé : en Saône-et-Loire, les policiers sont venus interrompre une fête familiale dominicale pour signifier sa réquisition à une infirmière du centre hospitalier de Chalon, entourée de ses enfants, avec ordre de rejoindre son poste dans trente minutes, rapporte la presse locale. Ces mesures d'exception, effectivement, rappellent de sombres périodes de l'histoire. Elles vont jusqu'à susciter l'émoi du très mesuré Conseil national de l'ordre des médecins. « Les réquisitions ou l'aggravation des amplitudes horaires de travail des personnels ne sauraient être une solution à la crise majeure que traversent les services d'urgences des hôpitaux », estime l'Ordre, conscient de la « souffrance » des professionnels de santé « face aux conditions de travail actuelles ». ■

■ Des journalistes poursuivis en justice par la ministre et les services secrets

Plusieurs journalistes du site Disclose, de Radio France et de l'émission *Quotidien* de TMC sont poursuivis en justice pour avoir enquêté sur l'utilisation d'armes françaises par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis dans la guerre au Yémen. « Juridiquement, ces éléments sont potentiellement constitutifs d'une infraction pénale », a justifié la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, devant les sénateurs, le 28 mai. « Secret défense ! » : le soutien militaire du gouvernement Macron (et de ses prédécesseurs) à ces monarchies pétrolières sanguinaires ne soit pas être remis en question ! Ces journalistes ont de plus été convoqués par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) (1). Des avocats et des syndicats de journalistes demandent au procureur de Paris, dans une lettre ouverte publiée le 29 mai, de « mettre fin à la procédure » judiciaire en cours. « Le droit à la liberté d'expression, tel qu'il résulte de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, comprend la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques », poursuivent-ils, ajoutant : « Le fait que la DGSI (...) interroge des journalistes est par nature susceptible de porter atteinte au secret des sources (...), l'une des pierres angulaires de la liberté de la presse. » Parmi les signataires figurent le vice-bâtonnier de Paris, Basile Ader, ainsi qu'une quinzaine d'avocats, dont Henri Leclerc, Marie Dosé et Antoine Comte. Le Syndicat des avocats de France (SAF), les syndicats de journalistes SNJ, SNJ-CGT et CFDT ainsi que l'Association de la presse judiciaire s'y sont également associés.

Yan LEGOFF ■

(1) La journaliste Ariane Chemin, du *Monde*, a également été convoquée par la DGSI mais, cette fois, pour son enquête sur l'affaire Benalla !

« Urgences : la révolte des blouses jaunes » (Le Journal du dimanche)

Bruno Ricque

Le 6 juin, sept cents hospitaliers, répondant à l'appel du Comité national de grève des services des urgences, ont manifesté che la ministre u yn

Sur les blouses, sur les banderoles, on pouvait identifier Valence, Lille, Brest, Libourne, Nantes, Annecy, Lyon, Vienne, Aix, Angers, Chambéry, Nîmes, Besançon, Lons-le-Saunier, Le Creusot, Rennes, Saint-Nazaire, Strasbourg, Mulhouse, Beauvais, Bordeaux-Saint-André, Bordeaux-Pellegrin, Raymond-Poincaré, Poinpidou, Mondor, Lariboisière, Saint-Antoine, Ambroise-Paré, Robert-Debré, Tenon, Necker, Pitié-Salpêtrière, Trousseau-pédiatrique, Beaujon, Cochin, Kremlin-

Bicêtre, Le Mans, Avignon, Creil, Paray-le-Monial, Mâcon, Arles, Château-Gontier, Dieppe... Les grévistes étaient souvent avec les sections CGT, FO, Solidaires, des hôpitaux, bien que l'on remarquât quelques absents dans les responsables.

Vous lirez ci-dessous le reportage d'Informations ouvrières, ainsi que deux documents portant sur les réponses du ministère face aux revendications des grévistes. Ce 11 juin, le Sénat (après l'Assemblée nationale, le 26 mars dernier) doit voter le projet de loi de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qu'elle ose présenter comme une réponse aux revendications du personnel et à l'étranglement des hôpitaux.

Relevons le commentaire du *Journal du dimanche*, trois jours après la manifes-

tation, qui indique l'inquiétude dans les sommets de l'État :

« Grève. La radicalité du mouvement fait écho à celle des Gilets jaunes. La question des salaires est le nerf du bras de fer. Le remède administré jeudi par la professeure Buzyn, sous forme d'une "stratégie d'ensemble" en cinq points, n'a pas fait baisser la fièvre à l'hôpital. Tel est en tout cas le point de vue d'Inter-Urgences, qui s'associera mardi à la journée de mobilisation organisée à l'appel de la CGT, de FO, de SUD et de la CFE-CGT. Fondé par une dizaine de jeunes infirmiers et aides-soignants parisiens, ce collectif, qui affiche son indépendance vis-à-vis des syndicats, a persuadé de nombreux personnels paramédicaux à travers le pays qu'il fallait mettre un terme à une décennie de crise chronique aux urgences. »



Dans la manifestation du 6 juin à Paris.

Des manifestants déterminés à poursuivre le combat

Michèle Lepeuve

À l'appel du Comité national de grève du personnel des urgences, le 6 juin, ils sont venus de partout.

Une forêt de pancartes et des inscriptions sur toutes les blouses : « Soignants méprisés, patients en danger ! », « Infirmier en colère, grève générale ! », « Défendre nos droits, c'est défendre les vôtres ! », « Buzyn, t'es foutue, les soignants sont dans la rue », « Vingt-quatre heures du Mans, course mythique pour avoir un lit ! », « L'hôpital public bouge encore, plus de soignants, plus de considération ! »...

Ils ont organisé eux-mêmes cette montée nationale, avec le Collectif inter-urgences qui relie quatre-vingt-trois services, vingt-deux sur vingt-sept pour l'AP-HP, nous précise un membre du Comité national de grève. Malgré les réquisitions brutales effectuées par des policiers, et quelquefois même au mépris des arrêts de travail. Tous ont le sentiment d'avoir réussi à l'organiser par eux-mêmes alors qu'une seule fédération syndicale y avait appelé. Des médecins sont présents. Le responsable de la CGT médecins apporte son soutien au rassemblement et aux revendications formulées par le Comité national de grève. Le syndicat FO des médecins est aussi présent avec sa banderole.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE IMPROVISÉE AU PIED DU MINISTÈRE

Comme nous l'indiquent les manifestants de Dieppe, Angers, Bordeaux, Annecy, Saint-Antoine, Debré, que nous avons interviewés pour *Informations ouvrières* : « Les délégués syndicaux locaux de la CGT, de FO, de SUD, nous aident à nous organiser et sont avec nous aujourd'hui. »



Dans la manifestation du 6 juin à Paris.

Tous soulignent l'importance du Collectif inter-urgences. « Il faut garder notre entité », nous dit l'une des participantes. « Compte tenu des réponses du ministre aujourd'hui, il faudra certainement durcir le mouvement, il y aura certainement une multiplication des arrêts de travail », ajoute un autre.

Le cortège scande à plusieurs reprises : « Tous ensemble, tous ensemble, grève, grève. »

Arrivés au pied du ministère, où une délégation du Comité national de grève et des syndicats est reçue, une assem-

blée générale improvisée se constitue, animée par un membre du Collectif national inter-urgences, en grève à Saint-Antoine depuis quatre-vingt-un jours.

Plusieurs dizaines d'interventions de jeunes infirmiers aides-soignants, auxiliaires de vie, se succèdent pour exprimer leur réconfort devant la présence des délégations venues de toute la France et leur fierté d'avoir réussi à organiser cette montée nationale. Tous concluent en affirmant leur détermination à poursuivre leur combat. ■



Communiqué du Collectif inter-urgences (7 juin 2019)

« Une première négociation stérile au ministère Durcissement de notre mouvement »

« Jeudi 6 juin. La ministre s'est exprimée au congrès sur son plan urgences : une nouvelle mission nationale, co-dirigée par le CNUH (1) et un député LREM.

À cette occasion, M^{me} Buzyn a souligné que la confiance se gagnait par des actes. Alors, qu'en est-il de nos revendications ?

La manifestation portée par le Collectif inter-urgences qui s'est déroulée le même jour dénonçait les conditions d'accueil et de travail déplorables au sein des services.

De Montparnasse au ministère, le rassemblement a été un succès en termes de mobilisation, de médiatisation et d'animation. Merci à tous pour l'effort considérable.

À l'arrivée, si le Comité national de grève a été reçu par

M. Bubiën, directeur de cabinet, et des membres de la DGOS (2), nous n'avons perçu aucune avancée significative de nos revendications légitimes. Nous regrettons de ne pas avoir été reçus par la ministre elle-même. Il aura fallu cette mobilisation pour entrer au ministère, deux heures de discussions stériles. Le mouvement va se durcir et s'étendre. Nous n'avons plus le temps d'attendre. L'augmentation structurelle et en ressources humaines est renvoyée aux calendes grecques. Le gouvernement renvoyant la responsabilité aux établissements qui eux-mêmes nous déclarent qu'ils n'ont pas la main dessus. Le dialogue est dans l'impasse.

Sur la revalorisation, nous considérons l'homogénéisation de l'indemnité travail dangereux sur tout le territoire comme un recul du gouvernement.

Réaction de l'interfédérale CGT, FO, SUD après les annonces de la ministre (extrait)

« Concrètement, aucune mesure en matière de rémunération, d'effectifs, d'ouverture de lits d'aval, qui satisfasse les revendications du personnel en grève... RIEN... si ce n'est une mission (de plus) pour élaborer une "stratégie d'ensemble" (pour) adapter nos urgences aux nouveaux besoins de santé ! L'annonce de la revalorisation de prime nous rappelle étrangement les promesses non tenues concernant tous les aides-soignants travaillant dans les Ehpad ! »

Pour autant, cela reste très en deçà de nos prétentions alors même que l'ensemble des politiques rencontrés estime notre demande fondée. La proposition d'élever le seuil d'heures supplémentaires, en l'absence de la revalorisation mise en avant par le Collectif, est un message fort. Les soignants, qui depuis le début dénoncent un épuisement professionnel, devraient donc travailler plus pour gagner plus ! Nos revendications légitimes sont sous-considérées. Si les décideurs

pensent que les soignants finiront par retourner bien gentiment au chevet des malades, ils se trompent. Nous travaillons aux urgences, nous sommes déterminés, endurants et doués pour nous adapter.

Tandis que des assemblées générales se tiennent sur le territoire pour acter des propositions entre le Collectif et les OS, de nouveaux services des urgences nous rejoignent et le mouvement explose. Un plan d'action sera mis en place dans les jours à venir concernant le durcissement de notre mouvement. En complément, des opérations coup de poing vont être organisées. Merci encore aux soignants, médecins, patients, qui ont manifesté dans la rue à nos côtés ainsi qu'aux soutiens de tous les services hospitaliers de l'Hexagone qui manifestent l'intention de nous rejoindre. »

Le Collectif inter-urgences ■

(1) Conseil national de l'urgence hospitalière, NDLR.

(2) Direction générale de l'offre de soins, NDLR.

En revenant de la manif du 6 juin : « Cela veut dire que pour le ministère, les patients peuvent continuer à mourir sur des brancards ! »

Dans le train au retour, la satisfaction est grande d'avoir rassemblé au moins quarante-quatre services en grève, d'avoir étendu le combat mené dans toute la France.

« Ce qui me frappe, c'est que tous les services des urgences sont confrontés aux mêmes graves problèmes que nous.

– Une nuit, j'étais la seule infirmière, et il y avait de nombreux patients hospitalisés sur des brancards dans le couloir des urgences. Une dame âgée était placée sous des néons dans ce couloir. Elle avait un foulard sur les yeux pour se reposer un peu. À un moment, un patient allongé un peu

plus loin me dit : "Regardez la dame, je crois qu'elle nous a quittés." Je suis allée voir, j'ai retiré le foulard, la dame était décédée ! Morte sur le brancard. Quand je suis rentrée du travail, j'ai eu du mal à trouver le sommeil.

– Je viens de recevoir un e-mail du Collectif inter-urgences : ils sont sortis du ministère, il n'y a pas d'avancée mais une mission pour préparer un rapport...

– Cela veut dire que, pour le ministère, les patients peuvent continuer à mourir sur des brancards ! »

Correspondant ■